La Caraïbe face au nouveau contexte géopolitique international

Table-ronde co-organisée avec la fondation Funglode (Fondation Globale Démocratie et Développement), République dominicaine

Samedi 30 mai (10h – 11h30), Maison de l'Amérique latine et des Caraïbes

Seul le prononcé fait foi

Analyse de la politique française pour la Caraïbe, quel bilan ?

Monsieur le Président de la Maison de l'Amérique latine,

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord de remercier chaleureusement Jean-Marc Laforêt pour son invitation à participer à cette table ronde, qui répond à un souhait que j'avais exprimé, d'avoir davantage d'espaces dédiés à la Caraïbe au cours des Semaines de l'Amérique latine et des Caraïbes.

Je me réjouis que ce projet trouve enfin à se concrétiser, et j'espère qu'il pourra être pérennisé pour les éditions suivantes. Je peux en tout cas témoigner de tout l'intérêt du Sénat pour s'investir pleinement dans ces semaines en général, et dans le lien avec la Caraïbe en particulier.

Nous avons entendu plusieurs interventions de très grande qualité, et il me revient désormais de tenter d'analyser en quelques minutes la politique française pour la Caraïbe et d'en dresser un bilan…

Dans le temps qui m'est imparti j'irai donc à l'essentiel, et je commencerai par une évidence, mais une évidence parfois oubliée : la France est un État caribéen.

À travers la Guadeloupe, la Martinique, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, ce sont plus de 750.000 de nos concitoyens qui vivent au cœur du bassin caribéen.

Cette réalité territoriale ancrée dans l'histoire fait que nous ne pouvons analyser les sursauts qui animent la Caraïbe avec un regard distant. Nous sommes directement concernés, et indéfectiblement liés aux destinées de cette région.

Ainsi, lorsque Donald Trump décide de lancer l'assaut permettant la capture de Nicolas Maduro, ce ne sont pas seulement nos chaînes d'information en continu qui sont saturées de ces images sidérantes ; ce sont aussi des milliers de nos concitoyens des Caraïbes dont le quotidien se trouve bouleversé par un espace aérien fermé et des vols annulés en cascade. De même, lorsque le trafic d'armes et de drogues se développe dans la région, il ne s'agit pas d'une problématique distante mais bien d'une urgence aux conséquences immédiates et visibles sur la sécurité des Français vivant dans ces territoires ultramarins.

De par son positionnement unique dans la Caraïbe, la France a donc une responsabilité particulière dans la région. Nous trouvons les racines de cet engagement d'abord dans l'histoire, qu'il ne faut jamais oublier, au risque qu'elle ressurgisse avec fracas. La France a été porteuse d'un message universel, fondé sur les idées de liberté, d'émancipation, de souveraineté des peuples, qui a profondément influencé les mouvements d'indépendance d'Amérique latine et des Caraïbes.

Fidèles à cet héritage, je considère que nous pouvons porter d'une voix commune nos priorités basées sur le respect mutuel et le respect du droit international. Des fondamentaux qui sont pourtant loin de constituer des acquis ; l'actualité le prouve chaque jour.

L'un des principaux leviers d'une action renforcée dans la région est la coordination et l'intégration régionale. Toute personne ayant voyagé dans les Caraïbes mesure à quel point il s'agit là d'un défi : dans tous les domaines, qu'il s'agisse des transports, du commerce, de l'harmonisation des normes ou encore de la circulation des personnes, un monde nous sépare encore de ce que devrait être la vision de la Caraïbe comme espace intégré.

Dans certains secteurs, la France a déjà pleinement endossé un rôle moteur, favorisant par son action le rapprochement entre les territoires. Je développerai deux exemples dans mon propos :

- l'éducation au sens large, incluant le soutien à l'apprentissage du français,
- et la lutte contre le trafic d'armes et de drogues

La coopération centrée sur l'éducation, la culture et la francophonie

Dans cet espace partagé qu'est la mer des Caraïbes, la langue française côtoie harmonieusement le créole. Tous deux sont vecteurs d'échanges et ciments d'unité, et sont pleinement investis par les politiques publiques déployées dans la région.

Je rappelle ainsi qu'au-delà d'Haïti, des États comme la République dominicaine, Sainte-Lucie ou la Dominique sont membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Le français y demeure la première langue étrangère enseignée et le réseau des Alliances françaises constitue un précieux relais de coopération dans chacune de ces îles.

Notre diplomatie culturelle a su se réinventer :

- Sur le plan universitaire, des initiatives concrètes, comme le salon ELAN Campus France, la plateforme *Alumni* et l'ouverture d'un *Corner Campus*, dynamisent la mobilité croisée des jeunes caribéens vers nos territoires ultra-marins et l'Hexagone.
- À Cuba, grâce au Fonds de solidarité pour les projets innovants (FSPI) du MEAE, nous soutenons la formation des enseignants pour relancer le français dans les écoles cubaines.
- De plus, Radio France Internationale (RFI) maintient un lien quotidien grâce à ses relais de diffusion FM en Haïti, en République dominicaine et à Sainte-Lucie.
- Enfin, le créole peut constituer un pont culturel et linguistique entre îles à majorité francophone et anglophone. C'est ainsi que des cursus sont désormais proposés en créole aux étudiants des universités de Sainte-Lucie et de Martinique afin de favoriser les échanges universitaires.

La coopération sécuritaire et judiciaire face aux réseaux criminels

Le second exemple concret que je souhaite développer est celui de la lutte contre les trafics illicites. L'espace Caraïbe est un archipel morcelé dont la géographie est exploitée par des réseaux criminels transnationaux. Aujourd'hui, plus de la moitié de la cocaïne qui entre sur le territoire national passe par les Caraïbes. Ce sera d'ailleurs le thème du colloque qui se tiendra au Sénat le 4 juin prochain, placé sous le haut patronage du président du Sénat et co-organisé avec l'Institut des Amériques, la Fondation EU-LAC, l'AFD et le MEAE.

Face à cette menace, la France assume ses responsabilités dans la région. Lors du dernier déplacement du groupe d'amitié France-Caraïbes à Sainte-Lucie, l'année dernière, nous avions participé à une réunion réunissant tous les acteurs de la lutte contre les trafics : les services de l'État bien sûr, et notre ambassade à Bridgetown est aux avant-postes de ce combat, mais aussi l'Office anti-stupéfiants, l'Attaché de sécurité intérieure, les services des douanes et de la gendarmerie, l'Action de l'État en mer et le procureur de la juridiction interrégionale spécialisée de Martinique. Nous avions pu constater à la fois l'augmentation des moyens, mais aussi l'extraordinaire travail de coordination mené par tous ces acteurs, entre eux et avec les autres États de la Caraïbe.

Et ce travail se poursuit. Ainsi en ce début d'année 2026, un protocole d'accord a été signé le 23 janvier entre l'Agence caribéenne pour la lutte contre la criminalité (CARICOM IMPACS) et la Gendarmerie de Guadeloupe. Ce partenariat permettra d'établir un cadre formel permettant le partage de renseignements et d'assistance technique en temps réel ainsi que l'anticipation de l'évolution des tactiques des groupes criminels organisé qui traversent nos eaux territoriales.

En outre, sous l'égide de l'Ambassade de France à Sainte-Lucie, un séminaire de grande ampleur a réuni plus de 120 hauts responsables judiciaires (procureurs, juges, magistrats) et forces de l'ordre issus de 11 pays caribéens. Ce séminaire a permis de sceller une stratégie régionale coordonnée pour démanteler les gangs et lutter plus efficacement contre le trafic de drogue.

Je suis convaincue que ces politiques, déployées dans des domaines d'action très concrets, permettent de créer des canaux de discussion qui s'inscrivent dans la durée et qui ont *in fine* un rayonnement bien au-delà du champ d'action initial.

J'en veux pour preuve l'adhésion de la Martinique à la CARICOM en tant que membre associé, signée lors du 48ème sommet de l'organisation à La Barbade l'année dernière. Deux ans après le retour de la France au capital de la Banque de Développement des Caraïbes, l'adhésion de la Communauté territoriale de Martinique va permettre de renforcer la coopération régionale au sein des nombreuses agences placées sous l'autorité de la CARICOM et compétentes dans des domaines tels que les énergies renouvelables, l'agriculture, le commerce, le tourisme, la santé publique et la météorologie. Je tiens également à souligner le rôle du Parlement dans ce domaine, puisque le Sénat et l'Assemblée nationale ont adopté l'Accord France-Caraïbes qui lève les dernières barrières législatives à cette adhésion et ancre juridiquement nos départements d'outre-mer dans leur environnement géographique immédiat.

Je terminerai mon propos par l'évocation d'un dernier secteur, qui peut-être par contraste avec les deux précédents mériterait d'être davantage investi par la France : c'est celui de la politique commerciale. Nous avons pu le constater lors de notre dernier déplacement, les liaisons commerciales entre les différents territoires des Caraïbes sont totalement défaillantes. Il n'y a par exemple pas de solutions de fret, de sorte que le commerce entre îles relève de l'économie informelle, les habitants emportant avec eux à titre personnel les quelques marchandises pouvant être revendues chez leurs voisins.

À cela s'ajoute un millefeuille administratif parfois insurmontable, au point que certaines marchandises transitent aujourd'hui par Rungis plutôt que de passer directement d'une île des Caraïbes à une autre. Il s'agit là d'une aberration à la fois économique et environnementale qui ne devrait pas perdurer et sur laquelle nous devrions concentrer nos efforts. L'accord de partenariat économique conclu entre les États de la Caraïbe et l'Union européenne en 2008 offre un cadre de coopération qui n'est pas exploité au maximum de ses capacités.

La France a pourtant une véritable opportunité à saisir pour se positionner comme premier interlocuteur des États caribéens pour tout ce qui relève des relations avec l'Union européenne. En effet, depuis le Brexit, les États caribéens anglophones ont perdu leur porte d'entrée naturelle dans l'Union européenne qu'était le Royaume-Uni. La France, de par son ancrage dans la Caraïbe, sa connaissance des problématiques régionales communes et son rôle de premier plan au sein des institutions européennes, dispose de toute la légitimité pour endosser ce rôle. Elle est attendue, et je suis convaincue qu'il y a là une véritable carte à jouer, dans notre intérêt et dans celui de toute la région.

Dans un monde où les équilibres régionaux sont bouleversés, l'avantage ira non pas aux pays qui sont capables des démonstrations de force les plus impressionnantes, mais à ceux dont les alliances seront les plus solides. Pour toutes les raisons que nous avons listées aujourd'hui, la France est déjà un partenaire respecté et apprécié de ses voisins caribéens. Il ne tient qu'à nous de construire sur cet acquis pour investir les secteurs d'avenir et renforcer encore ce partenariat.

Je vous remercie.